



Information sur la présence d'allergène à déclaration obligatoire

Semaine du 06 au 10 Janvier

Selon le règlement INCO - UE : 1169/201

Produits et plats du menu du jour	14 Allergènes à déclaration obligatoire													
	Lait	Œuf	Gluten / blé	Arachide / cacahuète	Fruits à coque	Poisson	Crustacés	Mollusques	Moutarde	Sésame	Céleri	Lupin	Soja	Sulfites
Lundi	couscous			x							x		x	x
	fromage	x												x
	mousse au chocolat	x	x											x
Mardi	filet de maquereaux			x		x			x					x
	spaguetti carbonara	x	x	x										x
	fruit													
Mercredi	salade verte emmental	x			x				x					x
	Escalope viennoise		x	x	x									x
	petit pois													
	fromage blanc	x												
Jeudi	Concombre à la crème	x												
	Rôti de bœuf			x	x						x			x
	frites				x									x
	Yaourt sucré	x												
Vendredi	velouté de Légumes													
	Lentilles corail et vertes					x								
	Mélanges céréales					x							x	x
	Galettes des Rois	x	x	x	x	x								

Ce tableau doit être mis à jour quotidiennement. Il doit être facilement accessible dans le lieu de distribution des repas.

L'affichage dans le tableau ne concerne que les allergènes présents et/ou introduits volontairement dans les plats.

La présence fortuite d'allergène (les traces et les contaminations croisées) n'est pas prise en compte.

→ Dans tous les cas une vérification de la liste des ingrédients par lecture des étiquettes et/ou des fiches techniques est indispensable .